OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion de CLDR

Rendeux, mercredi 23 janvier 2019

Ordre du jour

1. La FRW

2. L'Opération de Développement Rural

3. La Commission Locale de Développement Rural

4. Exemples de projets

5. Divers

1. La FRW

Organisme privé d'utilité publique en charge de missions de service public confiées par la RW à travers, notamment, une convention-cadre.

Missions

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural
- Accompagner les communes en ODR (+- 120)
- Superviser les coordinateurs locaux « PCDN »
- Assurer l'Interface LEADER au sein des GAL
- Conseiller en aménagement du territoire et patrimoine
- Facilitateur Bois Energie (secteur public)

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

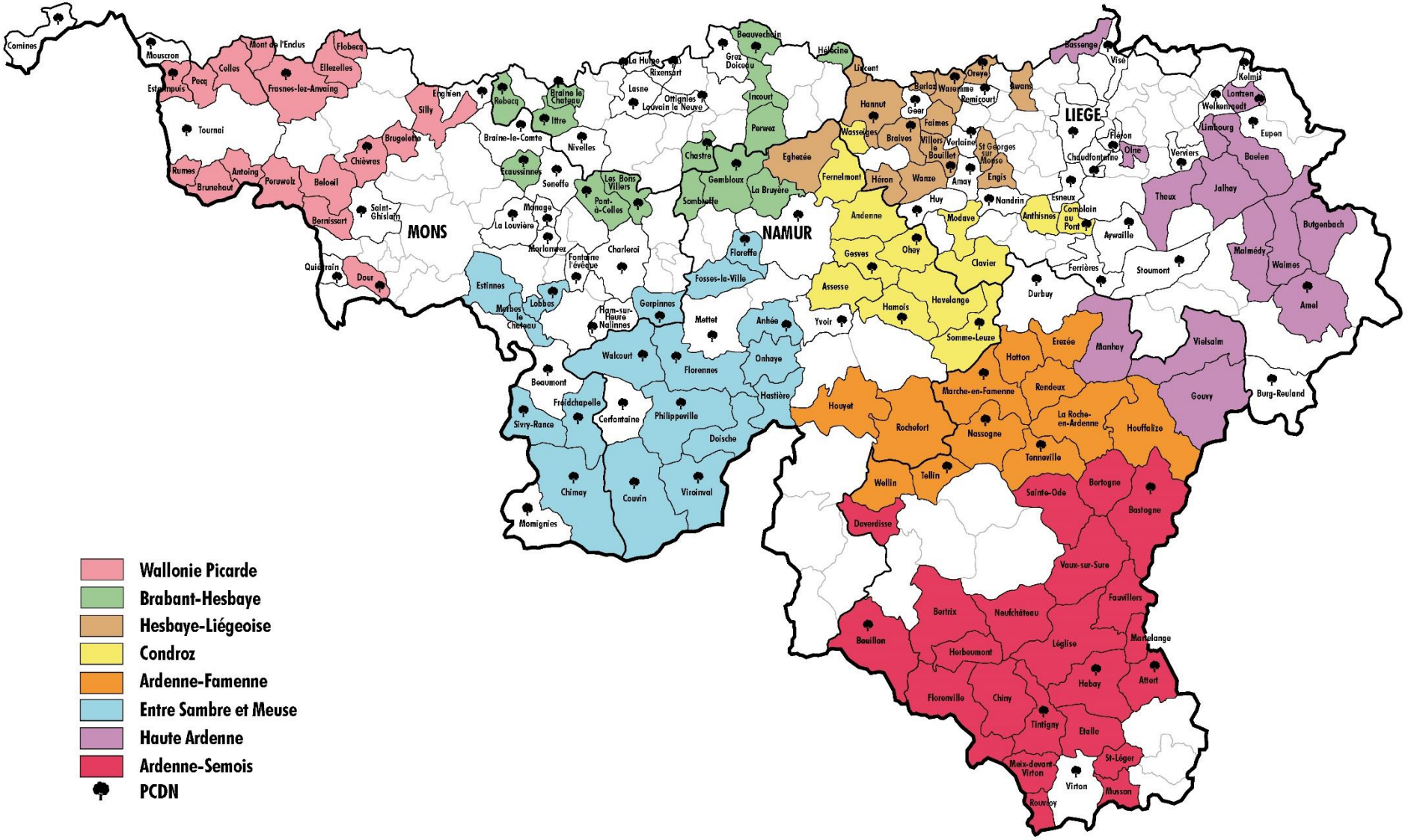

- Wallonie Picarde
- Brabant-Hesbaye
- Hesbaye-Liégeoise
- Condroz
- Ardenne-Famenne
- Entre Sambre et Meuse
- Haute Ardenne
- Ardenne-Semois
- PCDN

Juillet 2018

FRW

2. L'ODR

Principes et objectifs d'une ODR

« Améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement »

Décret relatif au Développement Rural - 11/04/2014

Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon – 12/06/2014

Ligne du temps

Information et consultation de la population (+ publics-cibles et personnes ressources)

7 réunions en octobre et décembre 2017

Mise en place de la CLDR

1e réunion de CLDR le 24 janvier 2018 – 10 réunions

2 visites de terrain et 1 inter-CLDR

Mise en place des groupes de travail thématiques

Finalisation du PCDR

PAT GW

Mise en œuvre des actions et projets (10 ans)

FRW

Les composantes du PCDR

- Partie 1 : carte d'identité
- Partie 2 : participation citoyenne
- Partie 3 : diagnostic partagé
- Partie 4 : stratégie
- Partie 5 : fiches projets & actions
- Partie 6 : tableau récapitulatif

Avis des habitants et acteurs du territoire

Données socio-économiques

DIAGNOSTIC PARTAGE

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

PROJETS - ACTIONS

Programme communal de développement rural (PCDR)

Subventions !!!

Et le développement durable dans tout ça ?

Une ODR dans la philosophie Agenda 21 Local

➢ Répondre aux besoins actuels sans compromettre le droit des générations futures de répondre à leurs propres besoins

➢ Poursuivre simultanément **4 objectifs** :

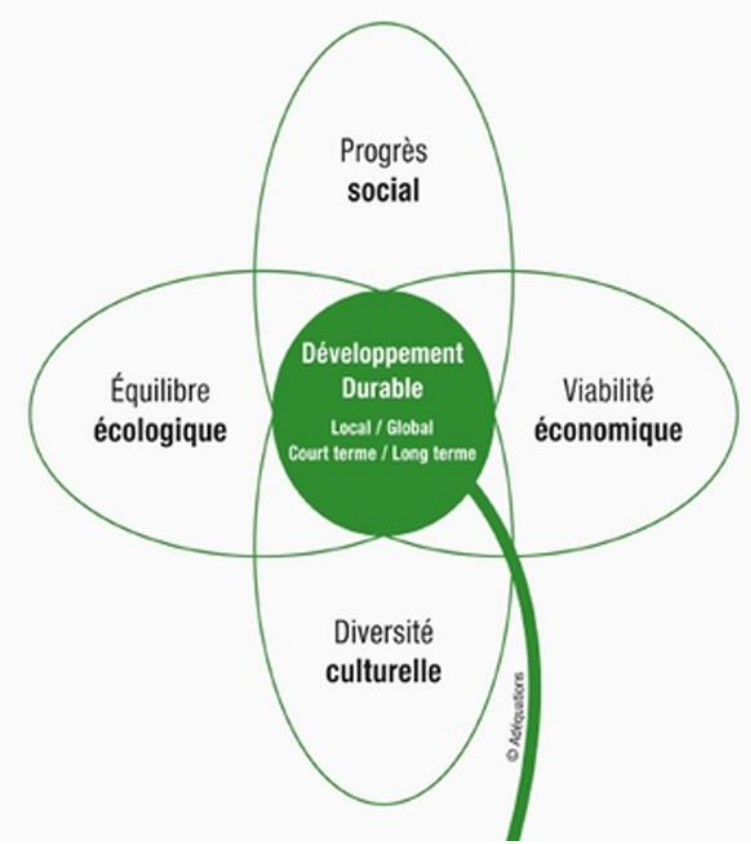

Stratégie provisoire

Axes transversaux: équilibre, aménagement du territoire, transition et communication

	ENJEUX
LOGEMENT	(1) Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages, des aînés et des PMR
COMMUNICATION	(2) Optimiser la communication entre la commune et ses habitants
	(3) Améliorer la connectivité (téléphonie, internet…) et réduire la fracture numérique
SERVICES	(4) Garantir une offre de services complète pour les citoyens de toutes les tranches d'âges (de la petite enfance à la vieillesse)
SANTE	(5) Renforcer les services de santé de première ligne
ASSOCIATION	(6) Continuer à soutenir le dynamisme associatif par des actions ponctuelles et l'offre d'infrastructures adéquates

Stratégie provisoire (suite)

ENERGIE	(7) Réduire les consommations énergétiques, produire davantage d'énergie renouvelable et sensibiliser les citoyens
TOURISME	(8) Préserver le territoire communal du tourisme de masse, en encourageant le développement d'un tourisme vert et éco-responsable
TERRITOIRE	(9) Renforcer la polarité de Rendeux (services, logement et mobilité)
	(10) Préserver les qualités du patrimoine bâti, naturel et paysager
	(11) Anticiper la mutation des zones de loisirs

Stratégie provisoire (suite)

MOBILITE/SÉCURITÉ ROUTIÈRE	(12) Favoriser la mobilité lente utilitaire et touristique
	(13) Optimiser l'offre en transports alternatifs
	(14) Améliorer la sécurité routière
AGRICULTURE & SYLVICULTURE	(15) Soutenir les producteurs locaux et favoriser les circuits-courts
	(16) Favoriser une gestion équilibrée des forêts, en combinant ses fonctions économiques, écologiques et touristiques
ECONOMIE	(17) Favoriser l'accueil des petites entreprises et de l'artisanat
	(18) Maintenir et diversifier l'offre commerciale

3. La CLDR

Qu'est-ce que la CLDR ?

- C'est un organe consultatif officiel, représentatif de la population
- Elle pilote l'opération de développement rural et est le relais entre la population et le Conseil communal

Rôles de la CLDR :

1. **Représenter** la population
2. **Informer** la population

Rôles de RELAIS

3. **Donner des avis** aux décideurs

Composition de la CLDR

- présidée par le Bourgmestre ou son représentant
- représentative de la population :
  - différents villages ou hameaux
  - différentes classes d'âge
  - différentes catégories ou associations
- maximum ¼ issu du Conseil communal
- effectifs/suppléants (min. 10 – max. 30)

Sur base des candidatures reçues, la composition de la CLDR a été fixée par le Conseil communal le 21 décembre 2018

Membres de la CLDR

Quart politique

Effectif (Pdt)	C. Lerusse
Suppléant	L. Dethier
Effectif	A. Carlier
Suppléant	F. Onsmonde
Effectif	LP. Collin
Suppléant	P. Leclere
Effectif	M. Raskin
Suppléant	D. Sonnet
Effectif	C. Raskin
Suppléant	A. Cornet

REPARTITION THEMATIQUE

Associatif, sports, culture	*Effectif*	M. Cambier
	Suppléant	J. Martin
Enfance, jeunesse enseignement	*Effectif*	D.Courtin
	Suppléant	F. Lambert
Ainés, PMR	*Effectif*	F. Granville
	Suppléant	A. Pire
Santé	*Effectif*	G. Therer
	Suppléant	C. Wyème
Cadre de vie, patrimoine	*Effectif*	V. Lebouteiller
	Suppléant	R. Lonchay
Sécu routière, mobilité	*Effectif*	L. Georges
	Suppléant	C. Daine
Nature, forêt	*Effectif*	G. Cornet
	Suppléant	E. Cornet
Bâtiment Energie	*Effectif*	CA Daco
	Suppléant	G. Legrand
Emploi, Economie	*Effectif*	J. Pierret
	Suppléant	JM. Chevalier
Agriculture	*Effectif*	R. Dupont
	Suppléant	F. Poirrier
Tourisme	*Effectif*	F. Scius
	Suppléant	B. Daco
Environnement	*Effectif*	FX Noël
	Suppléant	L. Thibaut
Social	*Effectif*	G. Dewonck
	Suppléant	M. Hubert

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Devantave/ Laidprangeleux	*Effectif*	P. Delzandre
	Suppléant	T. Alié
Gênes/Hodister	*Effectif*	M. Lefebvre
	Suppléant	MT Poncin
Marcouray	*Effectif*	J. Gérard
	Suppléant	M. Frère
Jupille/ Warizy/ Vecpré	*Effectif*	E. Dijkman
	Suppléant	A. Uwayezu
Beffe/ Magoster/Trinal	*Effectif*	A. Purnode
	Suppléant	V. Dupont
Rendeux-bas/ Nohaipré	*Effectif*	L. Labeye
	Suppléant	S. Depierreux
Chéoux	*Effectif*	B. Leclère
	Suppléant	J. Adam
Marcourt	*Effectif*	B. Lekeux
	Suppléant	Y. Gabaret
Waharday	*Effectif*	N. Note
	Suppléant	N. Horickx

+ 2 'invités'

LES 10 ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE LA CLDR

Participer aux réunions de la Commission et prévenir prioritairement la FRW (084/21.98.60) ou un autre membre de la CLDR, si je ne sais être présent. Je m'engage également à être ponctuel.

Permettre un débat démocratique où la parole de chacun est écoutée et respectée.

Relayer en réunion les intérêts, avis ou préoccupations d'un ou plusieurs groupes de citoyens, d'un village, d'une profession, etc. Je m'engage à être le porte-parole de ce groupe (ne pas parler en mon nom propre) et ainsi permettre à la CLDR d'être représentative de l'ensemble des habitants de la commune de Rendeux *(rôle de relais de la population).*

Informer la population des discussions, des projets et du travail de la Commission Locale de Développement Rural *(rôle de relais vers la population).*

Défendre la place et l'intérêt du travail avec les habitants tout au long de l'Opération de Développement Rural. Dans ce contexte, je m'engage à motiver les habitants de la commune à participer aux groupes de travail ou autres réunions citoyennes.

Participer aux réunions de groupes de travail auxquels je me suis engagé et faire un retour objectif en CLDR des débats qui y sont menés.

Manifester un besoin d'information *(présentation, visite de terrain, discussion, débat…)* me permettant d'avoir une bonne perception des enjeux de la commune et des besoins de la collectivité. Et ce, afin de mener à bien les missions qui m'incombent, notamment celle d'assurer mon rôle d'avis auprès du pouvoir communal.

Me retirer si je n'ai plus l'envie ou le temps de participer, afin de laisser place à quelqu'un d'autre et permettre à un maximum d'habitants d'être représentés aux réunions.

Être respectueux de mon droit de vote en faisant toujours prédominer l'intérêt collectif. Je dois toujours avoir à l'esprit que la CLDR travaille pour l'ensemble de la population et non pour le seul intérêt de ses membres. Effectifs et suppléants ont le même poids au sein de la Commission (la distinction entre les deux est une exigence du décret).

Exprimer mes suggestions/contentements/reproches de manière constructive et respectueuse ; et ce, tant sur le fonctionnement de la Commission que sur les points et projets qui y sont traités.

Approbation du ROI ?

La communication

- Envoi invitation, ordre du jour et compte-rendu par voie postale et/ou email
- Site internet: www.rendeuxpcdr.info
- Documents supplémentaires sur la page secrète (réservée aux membres de la CLDR) du site internet: www.rendeuxpcdr.info/docucldr
- Nouvelle page Facebook: Rendeux PCDR

4. Exemples de projets

A RENDEUX

Aménagement de la place de Marcourt

Nouvelle salle à Devantave

Aménagement de parterres fleuris à l'entrée des villages

Rénovation de la ferme Marie Schérès

- Relevé et mise en valeur du petit patrimoine culturel,
- Sécurité dans la traversée de Rendeux-Haut,
- Services d'aide pour les personnes âgées ou sans moyen de locomotion,
- Création d'un blason pour Rendeux,
- Projets de l'ASBL Mémoire de l'Ourthe, …

ET AILLEURS…

+ Cahiers thématiques www.frw.be

Projets

Maison des associations

Logements communaux

Voies lentes

Actions citoyennes

Accueil des nouveaux habitants à Nassogne

Actions ‘biodiversité’ à Tenneville

Les Cahiers d’Erezée

5. Divers

- Questions?
- Photos individuelles

Ensemble, pour des villages vivants

Merci de votre attention !

Orthogone

Rendeux
23/01/19